

COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

en exercice : 29

Présents et absents représentés : 25 dont 4 représentés jusqu'à 20h21, puis 26 dont 4 représentés à compter de 20h21.

Absents excusés non représentés : 4 jusqu'à 20h21, puis 3 à compter de 20h21.

L'an deux mille dix-huit,

Le lundi vingt-cinq mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal,

légalement convoqué, s'est réuni salle Thierry Paris en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc LE RUDULIER, Maire.

PRÉSENTS

M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Rina DUPRIET, Mme Françoise GAULIER, M. Jean-François FUSCO, Mme Myriam CHABILAN, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Mme Annick LEON, M. Jean-Paul BERTHELOT, Mme Carole SIMACOURBE, Mme Sylvie SUTY, M. Stéphane DE LARMINAT, M. Etienne MOUTON, M. Rémi JOURDAN, Mme Lorraine WEISS (à compter de 20h21), M. Stéphane GRASSET, Mme Elisabeth MORELLI, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Thierry HULLOT.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme Maguy RAGOT-VILLARD donne pouvoir à Mme Rina DUPRIET

Mme Jacqueline DESCHAMPS donne pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER

Mme Catherine LE DANTEC donne pouvoir à Mme Françoise GAULIER

Mme Sylvie PLANTIER donne pouvoir à M. Stéphane GRASSET

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS

M. Christophe GEDIÉ

Mme Christelle RENAUDIN

M. Emmanuel HAMIACHE

Mme Lorraine WEISS (jusqu'à 20h21)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

19.12.2018 : Capucine Marie Louise CUIGNET
20.12.2018 : Daphné Lisa Béatrice BLANC
21.12.2018 : Maël Alain Michel MICONNET
01.01.2019 : Eva Nathalie BLANC
07.01.2019 : Naïm SALHI
08.01.2019 : Elio Jean OURY
11.01.2019 : Léon Jules GENET NIEL-AUBIN
14.01.2019 : Orion Sirius Gabriel MADURE (Ne pas publier sur le site de la commune)
17.01.2019 : Titouan Michel Selyan ANNE YOUSSEFI
29.01.2019 : Margaux Louise BRUNETEAU SORIN
31.01.2019 : Thibault Yves Frédéric Claude JOUAN
01.02.2019 : Corentin Christian Olivier PACHE
17.02.2019 : Julia RAS
18.02.2019 : Matéo Gabriel Désiré BURBA
28.02.2019 : Soren Georges Bernard DEUTSCH PORCHER
11.03.2019 : Ikhlas ALI

MARIAGES

28.12.2018 : Assimata KIFIA ALI et Aboudou Mzé AHAMADA

DÉCÈS

27.12.2018 : Jacques Eugène, Lucien NOËL
27.12.2018 : Marie Rose-Maie MAILLOT
07.01.2019 : RAZAFIMANANTSOA Emile Philippe Theos
23.01.2019 : De FIRMAS De PERIES épouse De LAHARPE Anne, Madeleine, Jeanne
28.02.2019 : DEVÈS Jacques, Gilbert, Marcel
08.03.2019 : SUTOR veuve COLONNA des PRINCES de STIGLIANO Liliane

A – ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Annick LEON

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				25	
POUR	25	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

B – DÉCISIONS MUNICIPALES

Numéro	Date	Objet
18-265	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société EDFSA un avenant à l'accord-cadre à bons de commande marché MP 17-03 - l'élagage et l'abattage des arbres de la commune – ayant pour objet la modification de l'article 5.2 « révision des prix » du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) afin de préciser que le mois M ₀ est le mois de la remise des offres et que l'indice EV4 est celui connu au moment de la révision, sans incidence sur le montant du marché.
18-266	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DUBOCQ un avenant au marché MP 18-05 – lot n°1 – construction d'un multi-accueil – ayant pour objet une plus-value du marché de 63 955,88 € HT, soit 76 747,05 € TTC, suite à la présence d'eau sur le chantier et suite aux investigations menées nécessitant des travaux supplémentaires. L'avenant porte le montant total du marché à 1 303 955,88 € HT (1 564 747,05 € TTC), soit une augmentation de 5,16 %.
18-267	21/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société A/CONCEPT un acte modificatif au marché MP 17-12 – construction d'une maison médicale pluridisciplinaire. Cet avenant a pour objet une plus-value du marché de 17 840 € HT, soit 21 408 € TTC, suite à la modification du projet et considérant que lancer une nouvelle procédure de maîtrise d'œuvre entraînerait une augmentation substantielle des coûts pour la ville et que le cabinet A/Concept est le plus à même de réaliser ce projet avec une vraie compréhension du contexte local. L'avenant porte le montant total du marché à 128 225 € HT (153 870 € TTC), soit une augmentation de 16 %.
18-268	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'école Louis Blériot une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-269	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société MÉLIPHON une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-270	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de solliciter le soutien financier de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc pour les travaux de réhabilitation de la salle de spectacle du centre culturel des Arcades. Montant maximum de subvention : 116 860 €, soit 11,57 % du coût net de subvention. Montant prévisionnel des travaux : 1 080 000 € TTC.

Numéro	Date	Objet
18-271	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SAPORISSIMO une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-272	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'auto-entrepreneuse Catherine CHRÉTIEN une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-273	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Marie-Hélène GAYTE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-274	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Danielle GIFFARD-GIRE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-275	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Anne-Sophie CHARLIER une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-276	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Catherine CAZARD une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-277	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Sylviane VUYLSTEKE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-278	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Rose-Marie ROUGERIE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-279	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'entreprise AERT une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-280	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société NATUR'ELLE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-281	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec M. Maurice BAGOLIN une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.

Numéro	Date	Objet
18-282	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Virginie MALOT VALET une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-283	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Laëtitia SITZ une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-284	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LE LAC JOYEUX une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-285	17/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Anne GUERBER une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-286	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec M. Christian LEROUX une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-287	17/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Régine MÉNARD-SOL une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-288	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Céline HAUTEMULLE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-289	17/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association BUC TIERS MONDE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-290	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DEFRANCE CANDLE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-291	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PRADINES une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-292	17/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Laëtitia VILETTE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.

Numéro	Date	Objet
18-293		NUMÉROTATION NON UTILISÉE
18-294	17/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LA CAVE DU MANET une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-295	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Foyer Socio-Éducatif du Collège Martin Luther King une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-296	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec CRCM PARIS CREDIT MUTUEL un projet de contrat de prêt préalable à l'édition de l'offre de prêt destiné au financement des investissements de 2018 sur la commune. Montant du prêt : 1 000 000 € Durée du prêt : 15 ans Taux fixe d'intérêt annuel : 1,27 %/an Frais de dossier : 700 €.
18-297	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec les compagnies BAREFOOT SAS et THE BIG FUNK COMPANY un contrat de coréalisation pour le spectacle « Maya, Une voix » qui a eu lieu le 3 février 2019 dans le cadre des 10èmes rencontres théâtrales de Buc. Recettes : 100 % aux compagnies.
18-298	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Michèle PAQUET une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-299	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LA THÉIÈRE GOURMANDE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-300	25/01/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société WOODFRANCE une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-301	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ODYSSEE INFORMATIQUE un avenant au contrat initial de suivi du logiciel de gestion des Élections Élytis renommé Angélie suite à la nouvelle réforme liée à la mise à jour du Registre Électoral Unique, comprenant l'assistance téléphonique, la mise à jour du logiciel et la diffusion des notes techniques, pour une durée d'un an renouvelable de façon tacite et ne pouvant pas excéder trois ans à compter du 1 ^{er} janvier 2019. Montant annuel du contrat global : 1 433,76 € TTC.

Numéro	Date	Objet
18-302	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Séverine VILLALBA une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-303	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LE LOTUS NOIR une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-304	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec M. BOURDET et Mme BURDIN une convention d'occupation précaire et temporaire pour la mise à disposition, à titre gracieux, une maison de ville située au 441 rue Louis Blériot à Buc dans l'attente du versement du solde relatif à l'acquisition de leur bien par la Commune, pour une durée de 49 jours à compter du 18 décembre 2018.
18-305	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BACHELET une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-306	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile-de-France pour une subvention dans le cadre du Festival BD Buc 2019. Montant de la subvention sollicitée : 5 000 €.
18-307	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Valérie D'AMARIO une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-308	11/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL un avenant au marché MP 17-08 – lot n°3 : flotte automobile afin de tenir compte de la modification de la flotte automobile pour l'année 2018 et entérinant un remboursement de prime d'un montant de 388,99 € TTC au titre de la régularisation du contrat sur exercice écoulé. Montant de la cotisation : 4 944,16 € TTC au lieu de 5 333,15 € TTC initialement prévu.
18-309	10/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec M. VINCENT une convention d'occupation précaire et temporaire pour la mise à disposition d'un appartement de type studio situé au 421 rue Louis Blériot à Buc, pour une durée de 4 mois et 20 jours. Montant de la redevance : 250 €/mois.

Numéro	Date	Objet
18-310	21/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL un avenant au marché MP 17-08 – lot n°1 : Dommages aux biens et risques annexes » régularisant la superficie afin de tenir compte de la modification des superficies assurés (passage de 29 398,09 m ² à 29 953 m ²). Montant de la cotisation : 10 423,64 € TTC au lieu de 9 788,45 € TTC.
18-311	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Magali BOUM'HAMED une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-312	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec le Foyer Socio-Educatif du Collège Martin Luther King une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-313	17/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc une convention permettant la mise en place, à titre gracieux, de bacs roulants supplémentaires pour les ordures ménagères et les déchets recyclables pour les manifestations réalisées par la Commune.
18-314	19/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société TRIO INGÉNIERIE le marché MP 18-12 – Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle de spectacle du centre culturel des Arcades. Montant du marché : 87 000 € HT, soit 104 400 € TTC.
18-315	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BELAMBRA CLUB un contrat de réservation pour le voyage des seniors à Borgo en Corse du 7 au 14 septembre 2019. Montant du séjour (sur la base de 40 personnes et 3 accompagnateurs) : 35 862,10 €. La tarification n'a pas encore été déterminée.
18-316	21/12/2018	Autorisation donnée au Maire d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au nom du régisseur ès qualité auprès du Trésor Public.
18-317	21/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) PRIF une convention pour l'organisation d'un atelier Équilibre en mouvement qui sera réalisé par le partenaire AGI'ÉQUILIBRE conventionné avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) lors du 1 ^{er} semestre 2019 au profit des seniors. Financement intégral par le PRIF dans le cadre d'une offre d'ateliers de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.
18-318	21/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association ACALM une convention pour l'organisation de la soirée « Comme A la Maison » du 16 février 2019. Les dépenses à la charge de l'association et les recettes au profit de l'association.

Numéro	Date	Objet
18-319	21/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Éléonore BOTTON une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
18-320	21/12/2018	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Virginie ROLLAND une convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour le marché de Noël qui s'est tenu dans le château de Buc les 15 et 16 décembre 2018.
19-01	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LES SAVANTS FOUS un contrat d'animation pour des ateliers scientifiques durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 110 € / séance, soit 2 200 € TTC pour 20 séances.
19-02	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société D'ÉTOILES ET DE PAPIERS un contrat d'animation pour des ateliers de loisirs créatifs durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 66 € / séance, soit 660 € TTC pour 10 séances.
19-03	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association RELAIS MINI-SCHOOLS un contrat d'animation pour des ateliers d'initiation ludique à l'anglais durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 71,50 € / séance, soit 715 € TTC pour 10 séances.
19-04	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PILOTI POUR SE CONSTRUIRE un contrat d'animation pour divers ateliers (stop motion, théâtre, danse, fresques murales, activité recyclage, construction jeux de société, ...) durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 60 € / séance, soit 3 720 € TTC pour 62 séances.
19-05	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association FRANCO-ALLEMANDE un contrat d'animation pour des ateliers d'initiation ludique à l'allemand durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 70 € / séance, soit 1 470 € TTC pour 21 séances.

Numéro	Date	Objet
19-06	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'auto-entrepreneur M. RIGHI un contrat d'animation pour des ateliers de boxe thaï durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 70 € / séance, soit 700 € TTC pour 10 séances.
19-07	04/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'auto-entrepreneuse Mme Catherine CHRÉTIEN un contrat d'animation pour des ateliers d'arts plastiques durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 85 € / séance, soit 595 € TTC pour 7 séances.
19-08	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'auto-entrepreneuse LA FÉE DE LA TERRE un contrat d'animation pour des ateliers de poterie durant les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) lors du temps méridien dans les accueils de loisirs du 7 janvier au 28 juin 2019. Montant de la prestation : 65 € / séance, soit 4 192,50 € TTC pour 51 séances d'une heure et 9 séances de une heure trente.
19-09	04/02/2019	Tarification de la sortie « Balnéo Détente », à destination des Bucois, au centre AQUATONIC PARIS VAL D'EUROPE comprenant le transport aller/retour, le déjeuner diététique au restaurant « Le Cercle » à Montévrain et l'entre au centre aquatique du 25 janvier 2019. Tranche A : 45 € Tranche B : 30 € Tranche C : 22,50 € Tarif hors Bucois : Tranche A + 20 % (Tranche A : ligne 14 > 1 801 € = plein tarif ; Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800 € = 75 % du plein tarif ; Tranche C : ligne 14 < 1 000 € = 50 % du plein tarif). Coût global de la prestation : 1 548 € comprenant le transport pour 418 €, le déjeuner pour 455 € et l'entrée au centre aquatique pour 675 €. Recettes pour la participation de 20 personnes : 822 €.
19-10	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'Agence Nationale pour les chèques vacances une convention de partenariat permettant à la commune de Buc de rester dans le dispositif « Seniors en Vacances » pour l'année 2019.
19-11	16/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'USEP 78 une convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase du Pré St Jean et du dojo André Prieto pour l'organisation d'une manifestation sportive le 14 février 2019 de 08h00 à 12h00 et le 19 février 2019 de 08h00 à 16h00.

Numéro	Date	Objet
19-12	14/01/2019	<p>Tarifification des prestations proposées aux seniors pour lutter contre l'isolement et le maintien à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide-ménagère (tarif horaire) : service mutualisé avec le CCAS de Jouy-en-Josas. - Portage des repas à domicile (Tranche A : 7,80 € ; Tranche B : 5,85 € ; Tranche C : 3,90 €) - Téléalarme (Tranche A : 5,49 € ; Tranche B : 4,12 € ; Tranche C : 2,75 €) - Repas au foyer restaurant (Tranche A : 8 € ; Tranche B : 6 € ; Tranche C : 4 €) - Transport social par la Croix Rouge (cotisation annuelle) (Tranche A : personne seule 20 €, couple 30 € ; Tranche B : personne seule 15 €, couple 22,50 € ; Tranche C : personne seule 10 €, couple 15 €) <p>Tarif hors Bucois : Tranche A + 20 % (Tranche A : ligne 14 > 1 801 € = plein tarif ; Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800 € = 75 % du plein tarif ; Tranche C : ligne 14 < 1 000 € = 50 % du plein tarif).</p>
19-13	25/01/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société OROPI HYGIÈNE l'avenant n°2 au marché MP 126 – lot n°1 : achat de produits et matériels d'entretien pour les services municipaux – pour l'ajout de références au Bordereau des Prix Unitaires.</p>
19-14	14/01/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec le magasin spécialisée MÉTAMORPHOSE BEAUX-ARTS une convention de partenariat pour la réalisation de bons d'achat édités par la Commune de Buc pour la somme de 400 €, plus le doublement de la somme prise en charge par le magasin dans le cadre du Printemps des Artistes (thématique de la mer), soit un total d'une valeur faciale de 800 €.</p> <p>Ces bons permettront de récompenser les prix pour les adultes, soit le prix « peinture », le prix « sculpture » et le prix « autres techniques » à hauteur de 200 € chacun et trois prix « jeunes publics », soit 1^{er} prix de 90 €, 2^{ème} de 60 € et 3^{ème} prix de 50 €.</p>
19-15	14/01/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DIX un contrat de maintenance pour le logiciel, utilisé par le service Archives, comprenant l'assistance téléphonique, la mise à jour des logiciels y compris vers les nouvelles versions majeures et la diffusion des notes techniques, pour une durée d'un an renouvelable de façon tacite mais ne pouvant pas excéder trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2019.</p> <p>Montant de la prestation : 1 560 € TTC / an.</p>
19-16	18/02/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société CARIDE FORMATION une convention pour la réalisation d'une formation intitulée « Utilisation d'un échafaudage roulant », au profit de six agents des ateliers municipaux, le 14 février 2019.</p> <p>Montant de la formation : 835 € TTC pour 6 personnes.</p>

Numéro	Date	Objet
19-17	18/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'ADIL 78 (Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines) une convention pour la réalisation d'une formation intitulée « Le droit au logement opposable : pourquoi, pour qui et comment le rendre effectif » le 31 janvier 2019 et d'une autre intitulée « Comment assurer une bonne gestion locative des logements communaux » le 26 janvier 2019 au profit du responsable du CCAS. Montant de ces prestations : 200 €.
19-18		<i>DM NON FINALISÉE</i>
19-19	22/01/2019	Autorisation donnée au Maire de solliciter le Département des Yvelines pour une subvention dans le cadre de l'organisation du 26 ^{ème} Festival BD Buc. Montant de la subvention sollicitée : 30 000 €.
19-20		<i>DM NON FINALISÉE</i>
19-21	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société d'avocats GOUTAL, ALIBERT et ASSOCIÉS une convention d'honoraires pour une mission de prestations juridiques pour l'assistance et la défense contentieuse dans le cadre de la requête en référé-suspension formulée devant le Tribunal Administratif de Versailles par l'Association Bucoise pour la protection et l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement (APACH) à l'encontre de l'arrêté délivrant le permis de construire d'un gymnase par la commune de Buc au 278 avenue Morane Saulnier à Buc. Coût des honoraires : 180 € TTC/heure.
19-22	25/01/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société d'avocats GOUTAL, ALIBERT et ASSOCIÉS une convention d'honoraires pour une mission de prestations juridiques pour l'assistance et la défense contentieuse dans le cadre de la requête formulée devant le Tribunal Administratif de Versailles par le Syndicat des copropriétaires du Belvédère à l'encontre de l'arrêté délivrant le permis de construire pour une construction située au 12 impasse du Belvédère à Buc. Coût des honoraires : 180 € TTC/heure.
19-23		<i>DM NON FINALISÉE</i>
19-24	04/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ABT SÉCURITÉ un avenant au contrat relatif à la vérification des systèmes de détection et d'intrusion des bâtiments communaux suivants : Mairie, Théâtre des Arcades, Château, Tennis couvert, Centre de loisirs Pré St Jean et Centre de loisirs Louis Blériot, afin de rajouter la gestion du site du stand de tirs, à compter du 1 ^{er} février 2019 et pour la durée résiduelle du contrat soit jusqu'au 31 janvier 2022. Coût supplémentaire : 576 € TTC / an, portant le coût global annuel à 5400 € TTC.

Numéro	Date	Objet
19-25	04/02/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société CÉVÉO un contrat de réservation groupe pour un séjour de 8 jours/7 nuits en pension complète + circuits à Gruissan Occitanie du 6 au 13 avril 2019 sur une base de 40 vacanciers et 3 accompagnateurs, organisé au profit des seniors Bucois.</p> <p>Coût du séjour : 18 914,05 € TTC.</p> <p>Tarifcation du séjour :</p> <p>Tranche A : 650 €</p> <p>Tranche B : 487,50 €</p> <p>Tranche C : 325 €</p> <p>Prise en charge par la Commune d'un montant de 160 € pour les personnes accompagnantes de personnes à mobilité réduite.</p> <p>(Tranche A : ligne 14 > 1 801 € = plein tarif ; Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800 € = 75 % du plein tarif ; Tranche C : ligne 14 < 1 000 € = 50 % du plein tarif).</p>
19-26	04/02/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société CÔTÉ DÉCOUVERTE un contrat pour l'organisation d'une classe de mer pour 2 classes primaires de l'école élémentaire Louis Blériot (CP et CE1/CM2) pour 39 élèves, du 8 au 12 avril 2019 au centre d'accueil Maison Marine « Marie Le Franc » à Sarzeau.</p> <p>Coût du séjour : 17 975,46 € TTC (soit 460,90 € TTC / élève).</p> <p>Recettes : 9 891,27 € (soit le coût du séjour pour les familles entre 136,50 € et 561,45 € en fonction des revenus).</p>
19-27	04/02/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PEP 78 un contrat pour l'organisation d'une classe découvertes pour une classe de primaire de l'école élémentaire Pré St Jean (CM2) pour 26 élèves, du 30 septembre au 7 octobre 2019 au centre d'accueil Le Moulin de la Côte à Le Château d'Oléron.</p> <p>Coût du séjour : 15 607,60 € TTC (soit 600,29 € / élève).</p>
19-28	04/02/2019	<p>ANNULE ET REMPLACE LA DM 18-251</p> <p><i>Pour cause de changement de société de production.</i></p> <p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société JMD PRODUCTION un contrat de cession pour le spectacle de Caroline Vigneaux du 10 avril 2019.</p> <p>Montant de la prestation : 7 385 € TTC.</p> <p>Recettes : intégralité pour la Commune, soit 8 000 € (car le spectacle est complet avec 320 entrée à 25 € chacune).</p>
19-29	15/03/2019	<p>Autorisation donnée au Maire de signer avec la société COLLECTIVISION un contrat de cession pour la location d'un film intitulé « Belle et Sébastien » dans le cadre de la saison culturelle 2019.</p> <p>Montant pour la location : 136,03 € TTC (plus frais d'envois de 9,88 € TTC).</p>
19-30	06/02/2019	<p>Autorisation donnée au Maire d'autoriser la commune de Buc à participer au Grand Prix de l'action culturelle 2019 organisée par la SOFIA (prix spécial de 3 000 € et 5 prix de 1 500 €) dans le cadre du 26^{ème} Festival BD Buc.</p>

Numéro	Date	Objet
19-31	06/02/2019	Autorisation donnée au Maire d'exercer au nom de la Commune le droit de priorité pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZB n° 410 d'une superficie de 110 444 m ² , parcelle dite du Pré Clos, pour un montant de 53 506 €, hors frais d'acte et d'honoraires (Ce montant tient compte des coûts de la démolition du hangar pour un montant de 38 500 € HT et des coûts de dépollution pyrotechnique pour un montant de 33 900 € HT).
19-32		DM ANNULÉE ET REMPLACÉE PAR LA DM 19-54
19-33	06/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) des Yvelines une convention relative à l'organisation d'une exposition-vente d'œuvres réalisées par les détenus du 23 au 31 mars 2019 à l'occasion du Printemps des Artistes.
19-34	06/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme BAERT une convention d'occupation précaire et temporaire pour la mise à disposition d'une maison de ville de type F4 située au 441 rue Louis Blériot pour une période de six mois à compter du 9 février 2019. Montant de la redevance : 400 € /mois.
19-35	12/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'AObuc FOOTBALL une convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase du Pré St Jean et du dojo André Prieto du 25 au 27 février 2019 dans le cadre de l'organisation d'un stage de futsal.
19-36		<i>DM NON FINALISÉE</i>
19-37	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PROVINS TOURISME un contrat de prestation pour l'animation de la sortie famille du 11 mai 2019 comprenant les activités, le déjeuner et la visite en petit train privatif pour l'animation « Activités, histoire et découvertes – Les Aigles des remparts ». Montant de la prestation (sur la base de 40 personnes) : 1 880 € TTC. La tarification n'a pas encore été déterminée.
19-38	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société MAGEIS EVENTS un contrat de prestation pour l'animation « Batucada » du 16 mars 2019 dans le cadre du carnaval 2019. Montant de la prestation : 1 160,50 € TTC.
19-39	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la compagnie L'OUÏE FINE un contrat de prestation pour le spectacle « Combi Combo Trio » le 16 mars 2019 dans le cadre du carnaval 2019.
19-40	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec M. SIGAUD et Mme PUJOLLE un contrat d'engagement d'artistes (CDD) pour la prestation d'animation de spectacle lors du dîner à thème des seniors du 13 mars 2019. Montant de la prestation : 1 377 € TTC.

Numéro	Date	Objet
19-41	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société DONATO un avenant au marché MP 18-09 – lot n° 2 : « Gros œuvre » pour la construction d'un complexe sportif (gymnase), pour une plus-value de 10 000 € HT (12 000 € TTC), pour la nécessité de réaliser des fondations du gros-œuvre sur une plate-forme ayant reçu un traitement de sol. Cet avenant porte le montant global du marché à 960 787,31 € HT (1 152 944,77 € TTC), soit une augmentation de 1,05 %.
19-42	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SECOVER un avenant au marché 18-09 – lot n° 4 : « Couverture – Étanchéité » pour la construction d'un complexe sportif (gymnase), pour une plus-value de 5 783,50 € HT (6 940,20 € TTC), pour le rajout pour l'isolation phonique de la couverture du gymnase. Cet avenant porte le montant global du marché à 176 240,81 € HT (211 488,97 € TTC), soit une augmentation de 3,39 %.
19-43	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société PARC ESPACE un avenant au marché 18-14 – lot n°1 : « VRD – Aménagements extérieurs » pour la construction d'un complexe sportif (gymnase), pour une moins-value de 10 000 € HT (12 000 € TTC), consécutive au changement de procédé technique pour la réalisation de la plate-forme bâtiment et l'acheminement de la terre végétale issue des travaux de terrassement sur une zone communale, portant le montant global du marché à 288 858,63 € HT (346 630,36 € TTC), soit une baisse de 3,35 %.
19-44	21/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BUREAU VÉRITAS CONSTRUCTION une convention relative à une mission de contrôle technique pour la réhabilitation du Centre Culturel des Arcades pour un montant de 6 550 € HT (7 860 € TTC).
19-45	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et la société LE LUCERNAIRE un contrat de cession pour la pièce de théâtre LES FOURBERIES DE SCAPIN du 6 avril 2019. Le montant de la cession est pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc. Gratuité du spectacle.
19-46		<i>DM NON FINALISÉE</i>
19-47		<i>DM NON FINALISÉE</i>
19-48	27/02/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme MILANOVIC un bail de location pour un appartement de type F4 situé au 9 rue Alexis Carrel à Buc. Montant du loyer : 560,54 € charges non comprises.

Numéro	Date	Objet
19-49	04/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association LES TRAILERS DE PARIS ILE-DE-FRANCE une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de la salle de l'atelier de la Maison des Associations et d'un espace dans le parc du Château de Buc, le 16 mars de 12h00 à 18h00 (pour la salle de la Maison des Associations) et du 15 mars 2018 à 14h00 au 16 mars 2018 à 18h00 (pour l'espace dans le parc du Château de Buc), dans le cadre de l'Ecotrail.
19-50	04/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'AObuc MULTISPORTS SECTION TENNIS DE TABLE une convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase du Pré St Jean le 17 mars 2019 de 08h00 à 20h00, dans le cadre de l'organisation d'un tournoi « famille ».
19-51	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SAS BEWIDE un contrat d'abonnement au Pack Bewide mettant à disposition une solution automatisée pour la plateforme sécurisée teno.fr et d'une solution automatisée de vente aux enchères sur internet par le biais du site webencheres.com, pour une durée d'un an à compter du 15 mars 2019 renouvelable de façon tacite et ne pouvant pas excéder quatre ans. Montant de l'abonnement annuel : 1 020 € TTC + 450 € TTC pour la mise en œuvre (la 1 ^{ère} année seulement).
19-52	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'AObuc MULTISPORTS SECTION FLOORBALL une convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase du Pré St Jean et du dojo André Prieto du 23 mars 2019 à 08h00 au 24 mars 2019 à 19h00, dans le cadre d'une journée de championnat de D3.
19-53	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SWANK FILMS DISTRIBUTIONS un contrat de location pour le film intitulé « Taxi 5 » pour la séance de cinéma du 13 avril 2019 dans le cadre de la saison culturelle 2019. Montant de la location : 127,79 € TTC.
19-54	15/03/2019	ANNULE ET REMPLACE LA DM 19-32 Tarification du séjour des seniors Bucois à Gruissan du 6 au 13 avril 2019. Tranche A : 650 € Tranche B : 487,50 € Tranche C : 325 € Prise en charge par la Commune d'un montant de 160 € pour les personnes accompagnantes de personnes à mobilité réduite. (Tranche A : ligne 14 > 1 801 € = plein tarif ; Tranche B : ligne 14 entre 1 001 € et 1 800 € = 75 % du plein tarif ; Tranche C : ligne 14 < 1 000 € = 50 % du plein tarif). Coût du séjour sur la base de 40 participants et 3 accompagnateurs : 18 914,05 € TTC.

Numéro	Date	Objet
19-55	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de solliciter le Département des Yvelines pour l'octroi d'une subvention pour les travaux de réhabilitation de la salle de spectacle du Centre culturel des Arcades dans le cadre de l'investissement pour la requalification des équipements culturels. Montant sollicité : 50 % de la dépense des travaux sans que cela ne puisse dépasser 100 000 €. Montant prévisionnel des travaux : 1 080 000 € TTC.
19-56	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de solliciter une subvention exceptionnelle auprès du Département des Yvelines dans le cadre de l'organisation du Grand Débat National qui a eu lieu le 12 février 2019 au Théâtre des Arcades. Montant sollicité : 600 €.
19-57	15/03/2019	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ALAVOINE le marché MP 19-01 pour l'entretien des espaces verts et plus particulièrement de l'entretien des espaces paysagers de la Commune pour un montant de 109 946,48 € HT (soit 131 935,78 € TTC).

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

I – INTRODUCTION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2018.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				26	
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

II – FINANCES

1. RECOUVREMENT DE LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC) – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BUC ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (SIAVB)

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

Arrivée de Mme Lorraine WEISS à 20h21.

AUTORISE le Maire à signer la convention proposée par le Syndicat Intercommunal de l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) afin de lui permettre de recouvrer toute ou partie de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) :

- 100 % lorsque le branchement est directement réalisé sur le collecteur intercommunal,
- 40 % lorsque le branchement est réalisé via un collecteur communal,

PRECISE que ce reversement s'appliquera pour les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées après le 1^{er} juillet 2019.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					26
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

III - RESSOURCES HUMAINES

1. RALLIEMENT DE LA COMMUNE DE BUC À LA PROCÉDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION 2020-2025 RELATIVE AU RISQUE « SANTÉ » AVEC LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE D'ILE-DE-FRANCE

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative au risque « santé » que le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne d'Ile-de-France va engager conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation relative au risque « santé » souscrite par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2020.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					26
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

2. AVIS SUR LA DEMANDE D’AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE D’ÎLE-DE-FRANCE DE LA COMMUNE D’ÉTAMPES

Rapporteur : Monsieur le Maire

APPROUVE l’adhésion de la commune d’Etampes (91) au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d’Île-de-France.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					26
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

3. ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DE SERVICE CIVIQUE

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un dossier de demande d’agrément au titre de l’engagement de Service Civique auprès des services de l’Etat – Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines (DDCSY),

DECIDE de donner son accord de principe à l’accueil de jeunes en Service Civique Volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS),

DECIDE d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte, convention et contrat afférent au dispositif Service Civique tel que défini par la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 et de ses décrets d’application,

DECIDE d’autoriser le versement aux volontaires de l’indemnité prévue à l’article R.121-25 du Code du Service National,

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses afférentes à ce dispositif sont prévus au budget de l’exercice 2019.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					26
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

4. CRÉATION DE DEUX POSTES DE SAISONNIERS – MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

POINT ANNULÉ

5. CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE LES COMMUNES DE BUC ET DE TOUSSUS-LE-NOBLE POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE DE TOUSSUS-LE-NOBLE PAR LA COMMUNE DE BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

APPROUVE les termes de la convention à passer entre les communes de Buc et de Toussus-Le-Noble pour la gestion administrative des ressources humaines des agents de la commune de Toussus-Le-Noble par la commune de Buc,

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					26
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

IV - URBANISME

1. ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2018-12-17/12 DU 17 DÉCEMBRE 2018

Rapporteur : Monsieur DUTRUC-ROSSET

ANNULE la délibération n°2018-12-17/12.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					26
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

V - MARCHÉS PUBLICS

1. PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNE DE BUC ET LA SOCIÉTÉ BESNARD ET CHAUVIN-MARICHEZ

Rapporteur : Monsieur PESSEY

APPROUVE les termes du protocole transactionnel,

AUTORISE le Maire à signer ce protocole et tous documents y afférents.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME					26
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

VI - PETITE ENFANCE

1. CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE DE BUC ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES POUR LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (PSU) 2019-2022 POUR LES MULTI ACCUEILS « LES MARSOUINS », « LE PETIT PRINCE » ET LA CRÈCHE FAMILIALE

Rapporteur : Mme CHABILAN

APPROUVE les termes des conventions d'objectifs et de financement 2019-2022 pour les multi-accueils « Les Marsouins » et « Le Petit Prince » et la crèche familiale définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de la Prestation de Service Unique,

AUTORISE le Maire à signer ces conventions et tous documents y afférents.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				26	
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

VII - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1. MODIFICATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA COMMUNE DE BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de ne pas remplacer les membres démissionnaires au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Buc,

DECIDE de fixer à 12 (Douze) le nombre d'administrateurs pour le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Buc : celui-ci sera désormais composé de Monsieur le Maire, président de droit, de 6 (six) membres nommés et 6 (six) membres élus,

DECIDE de maintenir les membres élus lors du Conseil Municipal en date du 9 avril 2014, modifié par la délibération n° 2016-11-22/04 du 22 novembre 2016 et les membres nommés lors du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale du 27 mai 2014,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est donc composé comme suit :

Les membres élus par le Conseil Municipal sont les suivants :

- Myriam CHABILAN - Marie Adjoint
- Sylvie SUTY - Conseillère Municipale
- Rina DUPRIET – Maire Adjoint
- Juliette ESPINOS – Maire Adjoint
- Annick LEON – Conseillère Municipale
- Elisabeth MORELLI – Conseillère Municipale

Les membres désignés par Monsieur le Maire sont les suivants :

- Marie-Catherine BOUTIN, représentant les « Organismes d'Insertion »
- Marie-Anne de MAUPEOU, représentant « les Personnes Handicapées »
- Marie-France TREHEUX, représentant le « Secours Catholique »
- Charly PERRAULT, représentant « les Retraités »
- Christophe GEDIE, représentant la « Croix Rouge »
- Michel ROMBAULT, représentant l'association « Donneurs de Sang »

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				26	
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

VIII - SYNDICATS

1. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU PARC DU CHÂTEAU DE BUC AVEC LE SYNDICAT DU COLLÈGE MARTIN LUTHER KING

Rapporteur : Monsieur le Maire

APPROUVE le projet de convention par lequel la commune de Buc transfère la mission de gestion des équipements sportifs situés dans le parc du Château de Buc au Syndicat du collège au profit des élèves du collège Martin Luther King de Buc pour la pratique de l'enseignement sportif,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tout document y afférant.

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				26	
POUR	26	CONTRE	0	ABSTENTIONS	0

D – INFORMATIONS DIVERSES

1. ARRÊTÉ D'ENREGISTREMENT N° 2019-48656 DE LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC RELATIF À L'EXPLOITATION D'UNE DÉCHETTERIE SOUS LA RUBRIQUE N° 2710 SUR LA COMMUNE DE BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

Au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), la future construction d'une déchetterie sur la commune de Buc par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc fait l'objet, suite à l'enquête publique, d'une

demande d'exploitation enregistrée sous la rubrique n°2710. Vous trouverez en annexe l'arrêté d'enregistrement de cette demande en date du 4 février 2019, qui a également été affiché en Mairie.

2. SITUATION DE L'EMPLOI A BUC

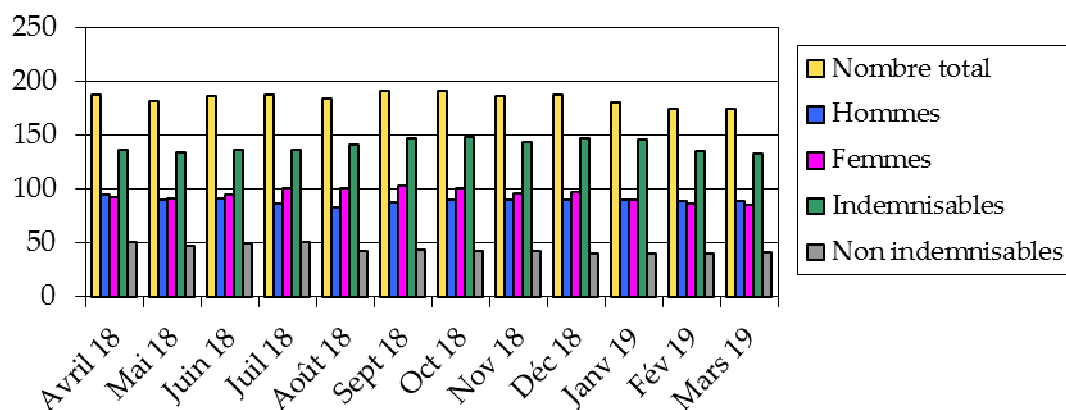
Rapporteur : Monsieur le Maire

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 décembre 2018** : 187 personnes
Répartis de la manière suivante : 90 hommes et 97 femmes
Dont 147 indemnisables et 40 non indemnisables

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 janvier 2019** : 180 personnes
Répartis de la manière suivante : 90 hommes et 90 femmes
Dont 146 indemnisables et 40 non indemnisables

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 février 2019** : 175 personnes
Répartis de la manière suivante : 89 hommes et 86 femmes
Dont 135 indemnisables et 40 non indemnisables

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **15 mars 2019** : 174 personnes
Répartis de la manière suivante : 89 hommes et 85 femmes
Dont 133 indemnisables et 41 non indemnisables



E - QUESTIONS DIVERSES

1 - GROUPE BUC POUR TOUS

Question n° 1 : Subventions pour accès aux piscines de VGP

A la question que nous avons posée en décembre sur la possibilité de subventionner l'accès aux piscines de VGP pour les jeunes, il avait été répondu "une porte vient de s'ouvrir et on est en train d'essayer de voir si on ne peut pas s'y engouffrer"

Où en sommes-nous 3 mois après ?

Réponse : Une étude est en cours afin de trouver la possibilité de mettre en place un dispositif pour les jeunes bucois d'ici la rentrée scolaire 2019/2020, soit avec la piscine de Versailles ou celle de Vélizy-Villacoublay. L'idée est de conventionner avec l'une de ces piscines afin d'ouvrir aux jeunes bucois le tarif « résident » en contrepartie de la prise en charge par la Commune de la différence avec le tarif « hors résident ». Cependant, des freins sont rencontrés en matière de contrôle du système de financement.

Question n° 2 : Skateparc : association des utilisateurs au projet

A la question posée sur ce sujet en décembre, il avait été dit que le moniteur d'éducation physique des écoles allait présenter quelques projets et, ensuite, faire travailler des jeunes. Il semble que bon nombre de jeunes skateurs ne fassent pas partie des groupes identifiés (CM des jeunes, espace jeunes, jeunes du franco-allemand et du collègue).

Comment pourrait-on les associer et faire savoir qu'ils pourraient donner leur avis ?
Est-il envisageable, par exemple, de faire une information dans Buc actualité ?

Réponse : Deux projets ont été proposés par le moniteur d'éducation physique. Il est prévu qu'un appel à candidatures soit lancé dans le Buc Actu du mois de Mai 2019 afin d'associer les jeunes bucois à ce choix. La réalisation du skate parc démarrera en 2020.

Question n° 3 : Parc immobilier de la commune à usage locatif

Est-il possible de connaître le parc de logements qui est propriété de la commune et destiné à l'usage locatif (commerces et habitations) ?

Il serait bien d'y intégrer les logements acquis par la Mairie dans le cadre des OAP et proposés en location courte durée, tant que ceux-ci sont disponibles.

Réponse : La Commune possède 3 locaux commerciaux, 1 local associatif (association paroissiale), 19 logements communaux (dont 10 en OAP) et 4 logements de fonction (gardiens). A ce jour, 5 logements communaux situés en OAP sont vacants ainsi qu'un logement de gardien. Le montant global des recettes en matière de location est de 8 695,28€/mois, soit 104 348,36€/an.

Question n° 4 : Piste cyclable vers Versailles

Notre attention a été attirée sur certains points de la piste cyclable réalisée en sortie de Buc. La différence de niveau entre la piste et la chaussée est relativement élevée côté Buc (voir photos 1 et 2), contrairement à ce qui a été réalisé côté Versailles (voir photo 3).

Ceci pourrait représenter un danger pour les cyclistes et un risque d'endommager les roues.
Est-il possible d'y remédier ?

Réponse : D'après les plans fournis par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc dans le cadre du réaménagement du carrefour du Cerf-volant, la bordure de la piste cyclable est qualifiée de bordure noyée, soit au niveau 0. Les travaux n'étant pas terminés à ce jour, le nécessaire devrait être fait ainsi que l'intégration des PAV et du dépose-minute associé.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE
LUNDI 27 MAI 2019.**

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL A 21H50.

Fait à Buc, le 26 mars 2019

Le Maire

Jean-Marc LE RUDULIER

